

## 1- Sur le plan artistique, le Théâtre du Chêne Vert, veillera à :

- Revisiter tous textes (toutes histoires) au travers du prisme des conteurs
- Favoriser une recherche artistique en mouvement : « je ne sais rien, mais je cherche »
- Créer des spectacles visant à l'essentiel, à la simplicité, à la sincérité. « Des spectacles aussi fragiles que le filament d'une lampe. »
- Penser un renouvellement de la « cérémonie théâtrale » 1
- Rechercher la pertinence des rituels et des conventions 2
- Elaborer des scénographies adaptées aux Raconteurs  
« Où s'arrête la scène et où commence le monde ? » - « Qu'est ce que la coulisse ? »
- Stimuler une « inventivité esthétique » De l'importance de la création lumière dans nos projets....
- Réserver une juste place au texte 3
- Interroger la place de l'OBJET, en qualité de vecteur de l'imaginaire, tout en bannissant tout « réalisme mimétique » 4
- S'aventurer sur de nouveaux chemins (la danse, le clown, le jeu masqué,...) avec rigueur et naïveté.
- Solliciter de nouvelles collaborations artistiques (artiste plastique, musicien,...).  
Tout en veillant à ne pas « mélanger les genres », tendre à des « symbioses artistiques » réussies.
- Affirmer une nécessaire « cohabitation des contraires »  
Une approche artistique fait de rigueur et de fantaisie
- Laisser « le vivant » bousculer nos spectacles...  
Les répétitions publiques, comme une stimulation du jeu. La place de « l'improvisé » dans le déroulé du spectacle.

## 2-Sur le plan culturel, le Théâtre du Chêne Vert, veillera à :

- La création de spectacles dans le cadre de résidences 5
- Une association systématique entre création et actions de sensibilisation 6
- La constitution d'un répertoire, réunissant les différents spectacles de la compagnie
- La diffusion de ses spectacles, notamment, en direction d'un jeune public 7
- Une diffusion adaptée aux publics « en marge » des réseaux de diffusion
- Une recherche de diffusion au niveau national et international
- L'inscription de ses projets sur quelques territoires « phares », et l'intégration à des politiques culturelles 8

## 3-Sur le plan associatif, le Théâtre du Chêne Vert, veillera à :

- préserver « l'emploi culturel » 9
- dynamiser la vie associative
- être à l'écoute de projets artistiques complémentaires, dans le cadre de « la Pépinière » 10
- inscrire le projet de la compagnie dans une démarche éthique, environnementale et citoyenne

## -----Notes-----

### **1 un renouvellement de la « cérémonie théâtrale »**

« La lumière se fait, les protagonistes paraissent ; la représentation commence. Création multiple, elle résulte de la volonté d'un dramaturge, du style d'un metteur en scène, du jeu des comédiens et de la participation du public. Mais, avant tout, elle est une cérémonie.

Tout commande en effet cet aspect cérémoniel du Théâtre : la solennité du lieu, la distinction d'un public, profane, et d'un groupe d'acteurs isolés dans un monde étroit, lumineux, le costume des comédiens, la rigueur des gestes, la particularité d'une langue poétique qui distingue radicalement la langue du Théâtre, du bavardage quotidien. Or la vie sociale offre des aspects tout à fait identiques de cérémonies (...)

Toutefois la ressemblance s'arrête là. (...) un autre point de (rencontre) et de différenciation du Théâtre et de la vie sociale, on peut le trouver dans la délimitation de l'étendue où se déroulent la cérémonie réelle et la cérémonie imaginaire.(...)

Toute une série de fait montre que dans les sociétés en décomposition, ou tout simplement, en transformation, on laisse pourrir les délimitations consacrées et les classifications qui s'y rattachent. »

«Sociologie du Théâtre » – Jean Duvignaud –P.U.F – « Le Théâtre dans la société... »

Une partie de notre travail consiste ainsi à « tenter un renouvellement de la cérémonie théâtrale » afin d'éviter tout pourrissement. Notre analyse repose sur le constat suivant. Lors d'une représentation, le « 4eme mur », sorte de plafond de verre verticale, met à distance acteur et spectateur. D'autres outils de narration (cinéma, video, internet,...) proposent des « écrans » entre la fiction et la réalité, et nous renvoie à des habitudes de « consommations fictionnelle » détachées de toutes « relations vivantes ». Pour nous, il est urgent de jeter des passerelles entre la scène et la salle...et d'adhérer aux propos d'Akio SHIOTSU, acteur de Théâtre Nô : « Ainsi entouré du public, l'acteur créé le spectacle « avec ceux qui le regarde ». La pièce est quelque chose qui se fabrique ensemble. »

### **2 Vers l'installation de rituels....**

« Nos cultures sont diverses, les rituels changent, mais il y a des valeurs et des signes propres à l'homme, et c'est la communauté de ces signes qu'il est important de rechercher, de réunir, dans une vaste exploration de ces rituels, en apparence différents, qui tous obéissent en fait aux mêmes pulsions issues des sentiments les plus immédiats, les plus profonds...l'artiste crée le rituel, le recrée. En utilisant le symbole, il rend le réel irréel il nous montre des formes imaginaires ou mimétique qui font parler la matière, en lui apportant la transcendance. La communauté humaine ne peut se passer de ces rituels qui apparaissent avec le chamanisme dès la préhistoire. (...) Il y a rituel quand il y a convention, répétition, codification. La convention, c'est l'essence de la théâtralité, comme de la cérémonie religieuse. C'est un véritable langage codé, connu de tous. La perte de la connaissance de la convention supprime irrémédiablement le rituel, et enlève tout sens de la représentation. »

«Les rituels et la marionnette » – Dominique HOUDART – dans « les fondamentaux de la manipulation  
» - carnets de la marionnette 1 – Ed théâtrales

## -----Notes-----

Nous plaillons pour l'installation de rituels dès l'entrée dans le lieu « Théâtre », en veillant notamment à établir de différents temps :

1. Le temps de l'accueil

Dès son entrée, le spectateur doit être accueilli, accompagné. Cela peut se faire physiquement, ou simplement grâce à l'installation d'un « environnement favorable » (son, lumière, odeur,...). Pour les « jeunes spectateurs », ce temps d'accueil doit servir de « sas » entre son quotidien et le temps de la représentation. Notons aussi, que lors de ces représentations, il est indispensable qu'un rappel « des règles du jeu théâtral » soit effectué...là aussi, un souci de « bienveillance » sera primordiale.

2. Le temps du partage

Il s'agit de donner, à chaque spectateur, un « présent » (objet simple et symbolique, pouvant avoir un sens au regard du spectacle présenté). Ce « cadeau » permet une première connexion concrète entre « celui qui offre » et « celui qui reçoit ». De plus, le Théâtre se caractérisant par un « art de l'éphémère », ancré dans une société du « matériel », cet objet pourra être associé au « souvenir » du temps partagé.

3. Le temps de l'annonce du « début du spectacle »

Il peut parfois être important de matérialiser le moment, où le spectacle commence. Sans pour autant reprendre les ancestrales « coups de brigadier », un rituel du « spectacle commencé » est à inventer.

4. Le temps de la représentation

Il va sans dire que la simple présence des raconteurs sur le plateau est une mise en abyme du rituel théâtral. Tout (ou presque tout) est visible, assumé, partagé.

5. Le temps du salut

Là encore n'allons pas trop vite dans la « fin de la rencontre »...[Ces saluts viennent clore le temps de la représentation]. L'acteur reçoit à son tour « son dû ». Il n'oubliera pas de mettre en lumière les « animés » et les « inanimés », qui l'on accompagné dans son jeu.

6. Le temps de la collecte

Il peut-être intéressant aussi, parfois, de laisser un place à « l'expression écrite » du spectateur. Ce dernier pourra préférer ce mode de « témoignage » à celui du dialogue d'après-spectacle.

7. Le temps de la rencontre et de l'échange

Fort de nos expérience en la matière, il nous apparaît comme impératif l'organisation d'un temps...et d'un lieu...où, en toute « simplicité », acteur et spectateurs puissent se rencontrer et échanger sur le spectacle Nous avons baptisé ce temps : « Parlons théâtre ! ».

### **3 une juste place au texte**

Qu'il soit le fait d'auteurs contemporains ou pas, et quelque soit son niveau de contraintes (didascalies, volontés de l'auteur, du traducteur,...), le texte doit servir le jeu, servir « le vivant »...

Le texte comme une contrainte de jeu : Oui ! Le texte comme un handicap à assumer : Non ! Les propos de Florence Dupont, dans son livre « Aristote ou le vampire du théâtre occidental » nous éclaire en la matière.

### 4 L'expérience du concret

« ..Un théâtre qui ne représente pas, qui expulse le concret des objets et des images pour se livrer uniquement aux pouvoirs de la voix et des mots, limite l'imagination du spectateur. Celle-ci n'a plus de point d'ancrage pour se déployer car seule la matérialité préserve cette ambiguïté qui permet la projection tandis que face aux mots le spectateur n'a qu'à se laisser porter par eux, par leurs constellations, par leurs résonances. Son imagination, alors passive, n'est plus sollicitée par un concret pluriel...la beauté des mots, seule, éveille la nostalgie de la lecture plutôt que l'imagination du théâtre. Le concret de la scène, lui permettant d'éclorre, rend heureux, tandis que son absence, par contre, si superbe soient les phrases qu'on entend, fait écho à un manque, à une frustration. Celle du livre. De la lecture. »

«L'Acteur qui ne revient pas » – Georges BANU –Folio essais – « l'expérience du concret »

### 5 L'esprit d'une résidence de création

#### 1. Objectifs d'une résidence d'artiste

D'une façon générale, les résidences peuvent être définies comme des actions qui conduisent un ou plusieurs artistes d'une part, et une ou plusieurs structures, institutions ou établissements culturels d'autre part, à croiser, pour un temps donné, leurs projets respectifs, dans l'objectif partagé d'une rencontre avec le public. Elles visent conjointement à répondre de manière adaptée, concertée et contractuelle au souci d'accompagner des artistes dans le développement de leur activité et à renforcer l'action des structures d'accueil dans la réalisation de leurs missions.

#### 2. La résidence de création suppose :

- que la structure d'accueil puisse mettre à la disposition des artistes, les moyens techniques, logistiques et financiers nécessaires à la création et s'impliquer activement dans la phase de production lorsque la résidence se conclut par une présentation publique. En règle générale, cette implication doit intégrer des mécanismes de préachats ou « d'aides à la création ». Le soutien peut aussi porter sur tous les aspects visant à favoriser la diffusion et le rayonnement du spectacle produit à l'occasion de la résidence.

- que la compagnie invitée, pour sa part, s'engage :

à respecter les dispositions en vigueur, notamment en ce qui concerne le paiement des répétitions des personnels salariés (comédien, metteur en scène, technicien,...) et les modalités de rémunération des artistes « rattachés » au projet (artiste plastique, scénographe, costumier,...)

à une présence active au sein de la structure d'accueil pendant la durée de la résidence et à proposer des actions d'accompagnement cohérentes avec la politique de recherche et d'élargissement des publics. Un esprit de partenariat est important pour l'élaboration de ces « actions de sensibilisation ». Chaque partenaire y conserve sa responsabilité propre. La structure amène sa connaissance des publics et de « son réseau ». Elle assure également la coordination de l'ensemble des actions de sensibilisation. En ce qui la concerne, la compagnie propose des formes de rencontre en adéquation avec la spécificité de sa démarche artistique. Il s'agira de définir conjointement celles de ces « actions de sensibilisation », considérées comme inhérentes à la résidence, et celles qui nécessitent une prise en charge de la structure d'accueil.

à communiquer sur ce « partenariat de création », pendant toute la durée de diffusion du spectacle.

Ce document est une compilation d'informations glanées sur le site du Ministère de la Culture.

## Notes

### 6 La place de l'action culturelle

- A chaque création sera associé un programme d'actions de sensibilisation, porté par un artiste-médiateur », intégré à l'équipe de création
- La diffusion de chaque spectacle sera accompagnée d'actions de sensibilisation, mises en place avec l'organisateur.
- Les pôles d'Enseignement Artistique seront en prise directe avec les projets de la compagnie.
- Pour chaque projet d'action culturelle (atelier théâtre, accompagnement pratique amateur, accompagnement éducatif,...), l'« artiste-médiateur » s'appuiera, dans la mesure du possible, sur les axes de recherche artistique de la compagnie et sur les thématiques des projets en cours.
- Les actions culturelles sont définies comme des passerelles permettant, dans un sens, aux spectateurs de se rapprocher de notre travail, et dans l'autre sens de rapprocher nos spectacles vers de nouveaux territoires.

### 7 En direction de quel public ?

Les spectacles du Théâtre du Chêne Vert s'adressent à un large public sans distinction particulière. Pour autant, une attention particulière est réservée au jeune public. Il va de soit que la création et la diffusion en direction du jeune public doivent conserver les mêmes exigences artistiques et scénographiques, définis précédemment. Il ne s'agit pas de spectacles « au rabais ». Parmi le « jeune public » il nous faudra particulièrement privilégier les collégiens.

Nous constatons deux priorités :

- la diffusion de spectacles sur temps scolaire, permettant une sensibilisation de « masse », obligatoire, et renouvelé (1 spectacle/niveau/année scolaire) palliant à toute discrimination sociale (« je n'ai pas d'argent pour le théâtre ! ») et géographique (« j'habite trop loin du Théâtre pour y retourner le soir ! »)

Seules ces actions permettront d'installer des habitudes culturelles, de manière pertinente.

- la diffusion de spectacles « hors temps scolaire » permettant un enrichissement des habitudes culturelles permettant « une mixité des public »

Afin de conserver tout son sens à la notion de « mixité des publics », il faudra veiller à une juste représentativité des jeunes spectateurs, lors de représentations tout public.

A l'image de la réflexion menée sur le jeune public, le Théâtre du Chêne Vert se doit de réfléchir à la diffusion de ces spectacles en direction des publics « en marge » des réseaux de diffusion habituelle. (milieu carcéral, personnes âgées,...). Là encore, à l'impossible nul n'étant tenu, seuls des spectacles « créés sur mesure » permettront de répondre à ces objectifs.

### 8 Sur quel territoire ?

Depuis sa création le Théâtre du Chêne Vert a inscrit ces projets sur son « territoire d'implantation », en l'occurrence le Pays de la Châtaigneraie (territoire rural, 19 communes 15 000 habitants). Fort de cet ancrage, la compagnie a élargi son rayonnement, et se veut être un « partenaire de proximité » sur le département de la Vendée (et départements limitrophes), ainsi que sur la région des Pays de la Loire.

## Notes

Sur le Pays de la Châtaigneraie :

- Inscrire la création de ses spectacles lors de « résidence de création » (Espace Ben-Hur – Antigny) et lors de « résidence de diffusion » (Rencontres Théâtrales – Mouilleron en parès)
- Assumer son rôle « d'organisateur de spectacles », notamment lors des Rencontres Théâtrales
- Etre associé aux politiques de « diffusion en direction du jeune public ».
- S'affirmer comme un « pôle ressource théâtre » : création d'une « école de théâtre », accompagnement des pratiques amateurs,...
- Dynamiser sa politique associative (l'association compte une cinquantaine d'adhérents et presque autant de bénévoles)

Sur d'autres territoires :

- Trouver une synergie entre création / action de sensibilisation / diffusion
- Développer son rôle « d'organisateur de spectacles », lors de tournée ou dans le cadre de festival (Avignon...)
- Accompagner les pratiques amateurs : aide à la création d'un spectacle, animation de formations artistiques.
- Collaborer à des projets impulsés par d'autres structures culturelles : développement de la lecture publique, intervention artistique « hors les murs » : musées, entreprises,...

Une réflexion menée sur les « tarifs »

Du simple fait de son implication sur un territoire, et de l'attention portée au public, l'activité de la compagnie ne peut être considérée comme une seule activité commerciale (marchande). D'où la nécessité vitale d'associer les pouvoirs publics à nos projets de création et de diffusion, permettant ainsi de proposer des « tarifs équilibrés ». Un tarif équilibré est un tarif qui reste accessible pour les spectateurs, et qui permet à la compagnie deux choses : consolider sa politique d'emploi et enrichir la qualité artistique de ces créations.

### 9 L'accent mis sur l'emploi

Le Théâtre du Chêne Vert travaille avec des professionnels du spectacle. Par conséquent, il s'engage à :

- rémunérer les salariés sur l'ensemble de leur temps de travail
- veiller à une équité de traitements
- proposer des conditions de travail « sécurisées » et agréables
- installer des outils de « management », permettant de « mieux travailler ensemble »
- accompagner les plans de formation professionnelle
- respecter « l'intégrité » des spectacles (jauge, conditions d'accueil, plan de feux,...)
- être à l'écoute des situations personnelles de chaque salarié.

De leurs cotés, avant la signature d'un premier contrat, les salariés prendront connaissance:

- de la charte et du projet artistique du Théâtre du Chêne Vert
- du livret d'accueil de la compagnie : document synthétisant le fonctionnement interne de la structure

### 10 La pépinière

Définition du Petit Larousse : « lieu où l'on cultive des plants d'arbres fruitiers, forestier ou d'ornement destinés à être transplantés ». Le Théâtre du Chêne Vert conserve l'opportunité d'accompagner des projets artistiques, qui s'inscriraient en complémentarité des siens. Afin de juger de la pertinence de cet accompagnement, deux questions seront étudiées :

- En quoi ce nouveau projet est complémentaire de celui de la compagnie ?
- Quel en est son rapport symbiotique? c'est-à-dire : le ratio entre ce que le Théâtre du Chêne Vert doit apporter au projet et ce que ce projet apporterait à la compagnie.